

PHARMA 4 ET 5

Date début : 13 septembre 2021

Lieu du cours : Installations sportives universitaires de
Lille .

Effectif souhaité : non limité

Modalités de sélection : Selon places disponibles dans
le cours choisi parmi un large panel d'activités
sportives variées.

Inscriptions sur : sport.univ-lille.fr :

- 1^{ER} SEMESTRE les 8,9 et 10 septembre 2021
- 2^{EME} SEMESTRE 5,6 et 7 janvier 2021 (à confirmer)

Inscription sur les installations sportives :

A partir du 13 septembre 2021 exclusivement aux jours, heures et lieux de l'activité dispensée par l'enseignant concerné.

Objectifs Généraux

Formalisation de la pratique sportive au travers des études médicales poursuivies.

Modalité de contrôle des connaissances

4ème ou 5ème année :

- Pratique optionnelle libre notée (UE libre).
- 20h00 de pratique physique et/ou sportive obligatoire à valider durant l'année. Soit 20h au semestre 1 **ou** au semestre 2, soit 10h minimum par semestre, dans la même APSA avec le même professeur pour être noté.
- L'évaluation portera à 70% sur la prestation physique de l'étudiant (modalités d'évaluation définies par l'enseignant en fonction du socle de compétences du SUAPS et de la spécificité de l'APSA enseignée) et à 30% sur une prestation orale (voir page 2).
- Pratique physique et/ou sportive notée ABI ou de 0 à 20.
- Validée par 1 point de jury pour l'année d'études en cours.

• **ATTENTION :**

- **LA NOTE DE PRATIQUE SERA DIMINUEE AU PRORATA DES HEURES NON EFFECTUEES**
- **LA NOTE EST VALIDEE SOIT EN 4° OU 5° ANNEE.**
- **INSCRIPTION CHAQUE SEMESTRE**
- **LES ACTIVITES AUTONOMES NE SONT PAS PRISES EN COMPTE DANS LE CALCUL DES 20 HEURES.**

Remarques:

1) L'inscription en **option** « Sport » auprès du SUAPS se fera directement lors de l'inscription.

2) L'activité devra être choisi avant le :

1er semestre : 1 octobre 2021 dernier délai.

2^{ème} semestre : 28 janvier 2022 dernier délai.

Mise à jour des modalités d'option des étudiants du secteur santé (4^{ème} et 5^{ème} années de médecine, 4^{ème}, 5^{ème} et 6^{ème} années de chirurgie dentaire, 4^{ème} et 5^{ème} années de pharmacie, 5^{ème} années d'orthophonie)

La partie théorique

L'étudiant(e) doit choisir un sujet reliant son domaine d'étude et l'activité sportive choisie. L'enseignant(e) peut très bien orienter l'étudiant(e) vers des sujets de son choix.

Une fois le sujet défini après échange avec l'enseignant(e), l'étudiant(e) doit le préparer de façon à effectuer une présentation orale d'environ 15 minutes.

Le questionnement sur la prestation orale peut très bien intervenir pendant et / ou après celle-ci. La durée de l'épreuve ne dépassera pas 30 minutes.

Un plan détaillé de 3 pages de l'exposé en document Word ou PDF (Taille de caractère 11) doit être envoyé par mail une semaine avant l'épreuve par le candidat ou la candidate à l'enseignant(e). Il comportera les titres des parties, des sous-parties et les idées principales que vous développerez oralement.

Lors de l'épreuve il est possible pour l'étudiant(e) de disposer de ses notes, documents.

Une présentation des différentes parties de l'exposé peut être faite sur un ordinateur ou une tablette par un Powerpoint. (Il s'agit bien des titres et grandes lignes et éventuellement de schémas).

Afin de passer cet oral, l'enseignant(e) vous donnera rdv sur l'installation de son choix après avoir trouvé un créneau commun.

L'épreuve peut se dérouler soit au premier semestre soit au second, mais si les 20 heures obligatoires sont réalisées sur un même semestre, il est plus que préférable de passer l'épreuve théorique dans ce même semestre.

La date butoir étant le dernier jour de la dernière semaine de cours de l'année universitaire.